



- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03 89 70 90 70
Fax : 03 89 70 90 85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques
Groupement de commandes : Non

2. Procédure :

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Sécurité et médiation du Centre Nautique Pierre de Coubertin à SAINT-LOUIS Agglomération

4. Caractéristiques principales du marché :

La présente consultation concerne des prestations de sécurité et de médiation au Centre Nautique Pierre de Coubertin.

Le descriptif détaillé des prestations attendues est indiqué dans le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et ses annexes.

Il s'agit d'un marché composite de services.

-Code nuts FRF12

-Centre Nautique Pierre de Coubertin - 4 rue Saint-Exupéry 63000 SAINT-LOUIS

5. Classifications CPV :

Les références à la nomenclature européenne (CPV) associées à la présente consultation sont les suivantes :

Code CPV	Libellé du code CPV principal
79713000-5	Services de gardiennage
79714000-2	Services de surveillance



6. Durée du marché :

Pour sa partie forfaitaire comme pour sa partie à bons de commandes, le marché composite est conclu à compter de sa date de notification, jusqu'au 15 octobre 2025 inclus. Il n'est pas reconductible.

Pour la partie forfaitaire du marché composite : les délais d'exécution seront détaillés dans le cadre d'un planning, lui-même établi sur la base du volume horaire indiqué en annexe n°4 dans le CCP. Les horaires ainsi que le volume horaire pourront être mis à jour d'un commun accord. Toute modification augmentant ou diminuant le volume horaire de 10 % ou plus, fera l'objet d'une modification de marché.

Pour la partie à bons de commande du marché composite : les délais d'exécution seront fixés dans chaque bon de commande émis par le pouvoir adjudicateur, et notifiés au titulaire.

7. Conditions de la consultation :

- Prestation divisée en lots : Non
- Les variantes sont exigées : Non
- Options au sens du droit européen - Marchés similaires et modifications de marchés :
 - Possibilité de recourir, pour les membres et le coordonnateur, aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique ;
 - Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.
- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Modalités de financement : autofinancement par SAINT-LOUIS Agglomération
- Modalités de paiement : selon le Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours. Pour la partie forfaitaire comme pour la partie à bons de commande, les prix du document financier sont fermes pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du marché. Les prix sont ensuite révisables annuellement, à date anniversaire du contrat.
- Cautionnement et garanties exigées : Il n'est pas prévu de retenue de garantie.
- Une avance sera accordée dans les conditions prévues au marché.

8. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment remplie, datée et signée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
 - La liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.
 - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.



- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation ou équivalent.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

9. Conditions de participation :

Marché réservé : Non
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

Visite obligatoire : Oui

La visite devra intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres.

Pour prendre rendez-vous, contacter : Mme Myriam ROCHER – Direction des Sports – Standard de la Direction : 03.89.67.72.10.

10. Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	60 %
2	Prix	40 %

11. Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et disponible uniquement sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : <http://www.marches-publics.info>. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (<http://www.marches-publics.info>) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

12. Autres informations :

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Pour connaître les modalités de remise des offres, les modalités d'obtention de renseignements complémentaires et les procédures de recours, se référer au règlement de la consultation.

13. Date limite de réception des offres :

Lundi 25 avril 2022 à 12h00

14. Date d'envoi de l'avis à la publication :

Lundi 28 mars 2022

